

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 2 Février 2023**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE**  
**DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 25  
Votants : 30

**D23.003**

L'an deux mille vingt-trois,  
le deux février,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, BLANC Sébastien, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN Sylvie, LAFON Madeleine (pouvoir donné à FABRE Jean), ROCHEREAU Bernadette (pouvoir donné à BLANC Sébastien), POUDEVIGNE Roger, CABIROU Christian, FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 29                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 1 (POQUET Pascal)**

**D23.003: NON ADHESION AU DISPOSITIF RENOV OCCITANIE PORTE PAR LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC (PNR)**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que la CC AUBRAC LOT CAUSSES TARN a été sollicitée par le PNR AUBRAC pour adhérer au dispositif Rénov'Occitanie, pour les Communes membres de la CC ALC T situées sur le territoire du PNR AUBRAC.

En effet, suite à la sortie de la loi SARE « Service d'Accompagnement à la rénovation énergétique » qui prévoyait une évolution des Espaces Info Energie et Plateforme de Rénovation énergétique de l'Habitat, la Région Occitanie s'est positionnée comme interlocutrice unique associée sur son territoire. La Région a souhaité créer le dispositif Rénov'Occitanie, en maillant son territoire de 33 Guichets Uniques pour la rénovation

énergétique de l'habitat. Ces Guichets ont vocation à informer de façon neutre et/ou à accompagner le particulier dans son parcours de rénovation énergétique de son habitat. Rénov'Occitanie est complément aux autres dispositifs de rénovation énergétique présents sur notre territoire : les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et les Programmes d'Intérêt Général (PIG).

Depuis janvier 2021, le PNR de l'AUBRAC et le PNR DES GRANDS CAUSSES forment un seul Guichet Unique sur leurs territoires occitans (hors Cantal).

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

**DECIDE DE NE PAS ADHERER AU DISPOSITIF REVOV'OCCITANIE DU PNR AUBRAC**, afin de respecter une équité entre ses Communes membres sur l'ensemble du territoire de la Communauté (situées ou non dans le périmètre du PNR AUBRAC) et afin de ne pas multiplier les intervenants dans les domaines des économies d'énergie et de l'accessibilité.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer les différents actes nécessaires à cette décision et accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 7 mars 2023,  
Le Président,

Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
16, Quartier de Trémoulis  
48500 LA CANOURGUE

**Jean-Claude SALEIL**